

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

APPEL À L'ORDRE

quorum : 13/12, réalisé à 11:14 AM EST

Jeudi 22 février 2024 à 11:14 AM EST

Membres de l'exécutif national

| | |
|---|-------------------------|
| Présidence | Michelle Kambire |
| Vice-Présidence | Natalia Tola |
| Trésorerie | Gishleine Oukouomi |
| Représentation, Cercle des étudiantes et étudiants des Premières Nations, métis et inuits | Beth Jacobs |
| Représentation, étudiantes et étudiants francophones | Cyrielle Ngeleka |
| Représentation, étudiantes et étudiants des cycles supérieurs | Navyashree Krishnareddy |
| Représentation, étudiantes et étudiants racialisés | Yumna Abdelhameed |
| Représentation des femmes | Fatima Yakubi |
| Représentation, étudiantes et étudiants internationaux | Damanpreet Singh |
| Représentation, Caucus des étudiantes et étudiants noirs | Abrar Abdelm Mahmoud |
| Commissaire, justice pour les étudiantes et étudiants handicapés | Antonia Francis |
| Représentation, étudiantes et étudiants à temps partiel et adultes | Jaime Kearns |
| Représentation, personnes bispirituelles et trans | Brandon Rhéal Amyot |
| Représentation, personnes bispirituelles et queer | Fallen Matthews |
| Représentation, étudiantes et étudiants des collèges et instituts | Sri Krishna Rajan |
| Représentation de la Colombie-Britannique | Armaan Dhillon |
| Représentation du Manitoba | Marie Paule Ehoussou |
| Représentation de l'Ontario | Adaeze Mbalaja |
| Représentation de la Nouvelle-Écosse | Aideen Reynolds |
| Représentation de Terre-Neuve-et-Labrador | Mary Feltham |
| Représentation du Nouveau-Brunswick | Trilok Singh Bawa |
| Représentation de la Saskatchewan | Nadiya Ekhteraeetoussi |
| Représentation de l'Alberta | vacant |
| Représentation de l'Île-du-Prince-Édouard | vacant |
| Représentation du Québec | <i>vacant</i> |

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jedi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024/02:01 MOTION

Il est résolu que l'ordre du jour soit approuvé.

Krishnareddy/Dhillon

Amendement:

Il est résolu que les trois motions suivantes soient ajoutées à l'ordre du jour :

"Attendu que le vice-président national a remis sa démission ;

Qu'il soit résolu que l'Exécutif national accepte la démission du vice-président national".

Et

"Attendu que la vice-présidente nationale a présenté sa démission ; Qu'il soit résolu que l'exécutif national accepte la démission de la vice-présidente nationale ;
Qu'il soit résolu que Gishleine Oukouomi soit nommée responsable des relations avec le personnel.

Et

"Attendu que la vice-présidente nationale a présenté sa démission ;
Qu'il soit résolu que Armaan Dhillon soit nommé vice-président national par intérim".

Tola/Amyot
ADOPTÉE

Démission/Nomination à déplacer sous le point 4 de l'ordre du jour, Relations avec le personnel à déplacer sous Affaires nouvelles.

ADOPTÉ TEL QUE MODIFIÉ

2024/02:02 MOTION D'OMNIBUS

Il est résolu que les motions 04 et 05 (approbation des procès-verbaux des réunions de l'Exécutif national du 14 novembre et du 13 décembre) soient adoptées.

Amyot/Tola
ADOPTÉE

2024/02:03 MOTION D'OMNIBUS

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

Il est résolu que les motions 19, 20, 21 et 22 (tous les rapports de l'exécutif national) soient adoptées.

Amyot/Tola
ADOPTÉE

2. INTRODUCTION À LA RÉUNION (commune)

a. Procédures et logistique des réunions

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DES REUNIONS ANTERIEURES

2024/02:04 MOTION

Il est résolu que le procès-verbal de la réunion de l'exécutif national du 14 novembre soit approuvé.

2024/02:05 MOTION

Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif national du 13 décembre soit approuvé.

4. RATIFICATIONS/DÉMISSIONS D'ADMINISTRATEURS

2024/02:06 MOTION

Attendu que le représentant des collèges et instituts (Sri Krishna Rajan) a présenté son avis de démission ;

Il est résolu que l'exécutif national accepte officiellement cette démission.

Pas de motionnaire/secondaire
ÉCHOUÉ

2024/02:07 MOTION

Attendu que la section locale 67 : University of New Brunswick Graduates Students' Association a tenu ses élections et que son mandat se termine plus tôt que celui de la Fédération ;

Attendu qu'un nouvel exécutif a été proposé pour le rôle de représentant du Nouveau-Brunswick ;

Il est résolu que l'Exécutif national ratifie la nomination d'Oluchi Udochukwu Ononiwu à titre de représentante du Nouveau-Brunswick.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

Tola/Krishnareddy
REFUSÉ

2024/02:08 MOTION

Attendu que la directrice de la défense des droits (Brie Berry-Crossfield) a remis son avis de démission ;

Il est résolu que l'Exécutif national accepte officiellement cette démission.

Dhillon/Tola
ADOPTÉE, abstention notée d'Amyot.

2024/04:N01 MOTION

Attendu que le vice-présidente national a remis sa démission ;

Il est résolu que l'exécutif national accepte la démission de la vice-présidente nationale.

Tola/Mbalaja
ADOPTÉE

2024/04:N02 MOTION

Attendu que le vice-présidente national a remis sa démission ;

Il est résolu que l'exécutif national accepte la démission de la vice-présidente nationale.

Tola/Mbalaja
ADOPTÉE

2024/04:N03 MOTION

Considérant que le vice-président national a présenté sa démission ;

Il est résolu qu'Armaan Dhillon soit nommé vice-président national par intérim.

Singh/Krishnareddy
ADOPTÉE

5. MOTIONS RENVOYÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

2023/11:N01 MOTION

Considérant que les étudiants internationaux représentent 40% de la population étudiante et que leur contribution au mouvement étudiant est immense ;

Attendu que la représentation des étudiants internationaux doit se manifester davantage, compte tenu de la gravité des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur ensemble ;

Attendu que la défense efficace des étudiants internationaux serait améliorée par un groupe centralisé capable de communiquer correctement avec les opérations et la stratégie du bureau national ;

~~Qu'il soit résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants crée et établisse un caucus d'étudiants internationaux immédiatement après la fin de l'assemblée générale nationale de 2023 ;~~

~~Qu'il soit en outre résolu que pour la première année, le représentant national des étudiants internationaux agira en tant que président du caucus, le reste du caucus devant être comblé par chaque représentant provincial des étudiants internationaux ;~~

~~Il est en outre résolu que chaque représentant au sein du caucus sera remplacé (dans le cas où son mandat ne se poursuivrait pas jusqu'à l'Assemblée générale nationale de 2024) par le représentant nouvellement élu ou intérimaire pour son poste ;~~

~~Il est en outre résolu que le président du caucus international des étudiants sera élu lors de chaque assemblée générale nationale et que le poste de commissaire international des étudiants sera remplacé par la personne élue à la présidence, tout en servant également de représentant international des étudiants au sein du Comité exécutif national ;~~

~~Il est en outre résolu que la Fédération établisse un budget total de 25 000 \$ pour le Caucus des étudiants internationaux afin de s'assurer que le Caucus puisse remplir son mandat d'agir en tant que voix efficace pour les plus de 900 000 étudiants internationaux au Canada jusqu'à l'Assemblée générale nationale de 2024, où les budgets futurs pourront être établis ;~~

~~Il est en outre résolu que le mandat établi du caucus des étudiants étrangers est le suivant ;~~

- ~~a. Le Caucus des étudiants internationaux se réunit quatre fois par an pour discuter des questions qui touchent les étudiants internationaux et des moyens d'améliorer la défense des intérêts des étudiants internationaux par les étudiants internationaux.~~
- ~~b. Le Caucus des étudiants internationaux s'efforce, tout au long de son mandat, d'établir des liens entre les étudiants internationaux et les sections locales membres afin de diversifier et de rendre aussi transversale que possible la défense des intérêts des étudiants internationaux par la Fédération.~~

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

e. Le caucus des étudiants internationaux cherchera à obtenir des commentaires sur les améliorations à apporter à la campagne Équité pour les étudiants internationaux afin de refléter au mieux les revendications et les voix des étudiants internationaux membres.

OSD-01 MOTION

Section Local 35/Section Local 82

Qu'il soit résolu que la motion (2023/11:N01) soit amendée pour se lire comme suit : (Radiation de tout le BIR ci-dessus) :

IL EST RÉSOLU qu'un comité d'examen (le " comité ") soit formé après la fin de l'assemblée générale nationale de 2023 et avant le 31 janvier 2024 31 mars 2024 pour discuter de la formation d'un caucus international d'étudiants conformément à la résolution permanente 38, section 2 ; et,

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité émette sa recommandation aux membres avant le 1er mai 2024 ; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Comité soit constitué des membres suivants :

- 1. le commissaire aux étudiants internationaux*
- 2. tous les représentants des étudiants étrangers (ou l'équivalent) de toutes les composantes provinciales*
- 3. un (1) membre du Cercle des Premières Nations, des Métis et des Inuits, du Caucus des étudiants diplômés et du Black Student's Caucus ; et,*
- 4. Le président national ; et,*

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que le Commissaire aux étudiants internationaux préside le Comité ; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que la Fédération étudie un budget pour le Caucus international des étudiants afin de garantir la capacité du Caucus à remplir son mandat.

ADOPTÉE

2023/11:N05 MOTION

Exécutif national

Attendu qu'il n'existe qu'une seule section locale dans la province du Nouveau-Brunswick ;

Attendu qu'il n'y a actuellement pas de personnel spécialisé pour faciliter le travail de la fédération dans la province ;

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

Attendu que, dans le passé, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE) avait un organisateur supplémentaire en poste au bureau des Maritimes pour fournir un soutien aux sections locales du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, deux provinces où il n'existe que quelques sections locales ;

Attendu que les étudiants du Nouveau-Brunswick ne connaissent pas les initiatives et les campagnes de la FCÉEÉ;

Attendu que la capacité du bureau national de la FCÉEÉ à soutenir les provinces qui n'ont pas de composante provinciale établie est limitée

Attendu que la capacité du bureau national de la FCÉEÉ à soutenir les provinces sans composante provinciale établie est limitée ;

Il est résolu que nous nommions un organisateur de terrain au Nouveau-Brunswick afin d'accroître la présence de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants parmi les sections locales.

Brunswick afin d'accroître la présence de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants auprès des étudiants et du grand public dans la province.
dans la province.

Il est en outre résolu que le bureau national de la FCÉEÉ mène régulièrement des efforts et des campagnes de lobbying, et qu'il apporte son soutien aux sections locales de la FCÉEÉ.

campagnes de lobbying, en apportant son soutien aux sections locales au sein des petites composantes provinciales, y compris le Nouveau-Brunswick.

Il est également résolu que le bureau national de la FCÉEÉ aide activement les sections locales lors des élections provinciales et fédérales.
provinciales et fédérales.

OSD-02 MOTION

Section Local 34/Section Local 48

Qu'il soit résolu que la motion (2023/11:N05) soit modifiée [pour lire/inclure/supprimer]

~~Il est résolu que nous nommions un organisateur sur le terrain au Nouveau-Brunswick afin d'accroître la présence de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants auprès des étudiants et du grand public au Nouveau Brunswick.
présence de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants auprès des étudiants et du grand public dans la province.~~

Il est résolu que l'Exécutif national reçoive l'ordre de poursuivre toutes les options nécessaires pour

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

assurer une dotation en personnel adéquate au Nouveau-Brunswick pour soutenir un service bilingue robuste à la section locale du Nouveau-Brunswick et aux sections locales potentielles Brunswick et aux sections locales potentielles ;

Il est en outre résolu que l'expression "dotation adéquate" soit définie en étroite consultation avec les étudiants du Nouveau-Brunswick ; et que l'expression "dotation adéquate" soit définie en étroite consultation avec les étudiants du Nouveau-Brunswick. étudiants du Nouveau-Brunswick ;

~~Il est résolu que le Conseil exécutif national présente un rapport au Comité exécutif national d'ici le 28 février 2024 et à l'Assemblée générale nationale en 2024 ; et~~
~~Il est résolu que l'Exécutif national présente un rapport au Comité exécutif national d'ici le 28 février 2024 et à l'Assemblée générale nationale en 2024 ;~~

Il est en outre résolu que l'Exécutif national présente un rapport préliminaire au Comité exécutif national et aux membres au plus tard le 1er mars 2024 ; et

Il est en outre résolu que l'Exécutif national présente un rapport final au Comité exécutif national au plus tard le 1er mai 2024 et à l'Assemblée générale nationale en 2024. 1er mai 2024, et à l'assemblée générale nationale en 2024.

Il est en outre résolu que le Comité exécutif national donne un préavis de deux semaines de la réunion du Comité exécutif national au cours de laquelle le rapport sera présenté, par courriel, aux membres du Comité exécutif national;

réunion du Comité exécutif national au cours de laquelle le rapport sera transmis, par courriel, à toutes les sections locales membres;

Il est en outre résolu que les résultats du rapport soient mis en œuvre dès que possible ;

Qu'il soit en outre résolu qu'un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du rapport soit présenté à l'Assemblée générale nationale de 2024.

ADOPTÉE

6. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AUDIT DE DÉCOLONISATION (DAWG)

- a. Mise à jour/examen du projet

2024/02:09 MOTION

Il est résolu que l'ébauche de l'appel d'offres pour l'audit de décolonisation et le plan stratégique soit adoptée et distribuée.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Judi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

Amyot/Feltham
ADOPTÉE

7. 2024 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

2024/02:10 MOTION

Attendu que la 41^e assemblée générale nationale (2022) et la 42^e assemblée générale nationale (2023) ont toutes deux nécessité la tenue d'assemblées générales extraordinaires pour terminer les travaux ;

Attendu que la Fédération, avant COVID-19 et l'Initiative pour le choix des étudiants, avait l'habitude de tenir deux assemblées générales nationales par an ;

Attendu que cette deuxième réunion (tenue en été, principalement en juin) durait 4 jours et ajoutait du temps supplémentaire pour que les délégués se rencontrent, acquièrent des compétences et discutent des affaires ;

Attendu que la suppression de la deuxième réunion a eu pour effet de condenser les activités de 8 jours par an à 4 jours par an, ce qui a entraîné la frustration et la confusion des membres et des conditions de travail malsaines pour les membres du personnel ;

Attendu que la date d'une réunion en novembre n'est pas compatible avec le calendrier de l'année universitaire de nos membres et qu'elle n'est pas non plus idéale pour les voyages ;

Attendu qu'il n'est pas possible, d'un point de vue financier, de tenir deux réunions en personne par année, mais qu'il y a des avantages importants à tenir une réunion d'été, notamment un meilleur engagement des membres et la possibilité d'acquérir des compétences avec les membres avant le mois de septembre ;

Il est résolu que l'Exécutif national soumette une motion de recommandation à l'Assemblée générale nationale de 2024 afin de déplacer l'Assemblée générale nationale régulière au mois de juin ;

Il est en outre résolu que l'Exécutif national présente une motion recommandant à l'Assemblée générale nationale de 2024 d'ajouter une deuxième assemblée générale en novembre, d'une durée de deux jours et virtuelle ;

Il est en outre résolu que l'Exécutif national présente une motion recommandant à l'Assemblée générale nationale de 2024 de modifier l'article 3 a) du règlement 2 comme suit : " Chaque assemblée générale de la Fédération se tiendra dans la région d'Ottawa/Gatineau ou dans la région du Grand Toronto. Dans des circonstances atténuantes, l'Exécutif national peut choisir un autre lieu de réunion " afin d'offrir plus de souplesse quant au lieu de la réunion.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

Amyot/Tola
ADOPTÉE

8. 2024 SEMAINE NATIONALE DES LOBBIES

2024/02:11 MOTION

Attendu que l'exécutif national a connu un roulement important, ce qui a entraîné la création de deux nouveaux exécutifs extraordinaires après la conclusion de l'assemblée générale de 2023 ;

Attendu qu'une assemblée générale extraordinaire a dû avoir lieu en janvier 2024 pour mener à bien les travaux de l'assemblée de novembre 2023, ce qui a entraîné des retards pour le Bureau national ;

Attendu que la Semaine du lobbying 2023 a été reportée en raison de la Journée nationale d'action et de l'assemblée générale nationale de novembre ;

Attendu qu'il a été déterminé qu'un report en hiver était dû à un besoin organisationnel, mais qu'il ne s'agit pas d'un moment stratégique pour faire du lobbying auprès du gouvernement provincial ou fédéral, étant donné que le budget fédéral a déjà été rédigé ;

Attendu que l'automne a été identifié comme un moment plus stratégique pour faire pression sur le gouvernement afin que les demandes de nos membres soient prises en compte et mises en œuvre ;

Attendu qu'il a été recommandé de reporter l'assemblée générale nationale, ce qui permettrait de former les membres au lobbying au cours de l'été ;

Il est résolu que la Semaine du lobbying soit reportée à l'automne 2024 ;

Il est en outre résolu que la semaine de lobbying soit programmée régulièrement à l'automne afin de s'assurer que les demandes de nos membres sont entendues à un moment stratégique pour leur mise en œuvre.

Amyot/Mbalaja
Ekhteraeetoussi s'abstient
ADOPTÉE

9. Programme du manuel 2024

2024/02:12 MOTION

Attendu que le programme de manuels est une initiative d'achat en gros dans le cadre de laquelle le contenu de toutes les sections locales participantes est imprimé en même

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

temps afin d'obtenir les bas prix annoncés, et

Attendu que les sections locales doivent soumettre leur contenu, qu'il soit conçu par la Fédération ou par la section locale, avant une date limite afin que l'imprimeur puisse imprimer tous les documents, les faire relier et les expédier aux sections locales à travers le pays, et

Attendu que les dates limites pour soumettre le contenu sont généralement fin mai si la Fédération conçoit le contenu et début juin si la section locale conçoit son contenu ; et

Attendu que de nombreuses sections locales fournissent leur contenu à temps, mais que certaines sections locales demandent des prolongations ou ne fournissent pas leur contenu dans les délais impartis ; et

Attendu que cela place la Fédération dans une position précaire puisque la quantité totale de manuels a été communiquée à l'imprimeur et que le prix a été confirmé, de sorte qu'une commande ne peut être annulée sous peine d'augmenter le prix par livre ; et

Attendu que le personnel de la Fédération et l'exécutif At-Large sont placés dans une position où ils doivent essayer de répondre aux demandes de la section locale retardataire pour s'assurer que le prix de la commande reste conforme à ce qui a été convenu avec les autres sections locales, tout en essayant de ne pas retarder l'ensemble du processus d'impression, ce qui entraîne un nombre important d'heures supplémentaires et un stress inutile ; et

Attendu que la tentative de travailler avec les sections locales en retard a eu pour effet de retarder toute la commande de manuels, ce qui a entraîné des livraisons tardives de livres bien au-delà de l'orientation de septembre ; par conséquent

Il est résolu que l'Exécutif national fixe au 10 juin 2024 la date limite absolue à laquelle une section locale peut soumettre du contenu si la Fédération conçoit ses livres, et au 17 juin 2024 si la section locale conçoit ses livres.

Il est résolu que l'exécutif national fixe au 1er juillet 2024 (lundi) la date limite absolue pour la soumission du contenu de tous les manuels.

Amyot/Oukouomi
ADOPTÉE

9. Rapport FINANCE (commun)

- i. Rapport financier
- li. Mise à jour du budget

2024/02:13 MOTION

Il est résolu que le rapport financier soit adopté.

Amyot/Oukouomi

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

ADOPTÉE

10. INTERNE (joint)

i. Rapport interne

2024/02:14 MOTION

Il est résolu que le rapport interne soit adopté.

Tola/Kearns

La réunion est suspendue à 16h51 le 22 février 2024.

La réunion est rappelée à l'ordre à 11h12 le 23 février 2024.

2024/02:N04 MOTION

Il est résolu que l'exécutif national se déplace à huis clos.

Amyot/Ehoussou
Jacobs s'abstient
ADOPTÉE

La réunion se déroule à huis clos à 11h38 le 23 février 2024.

Le huis clos est levé à 13h23 le 23 février 2024.

2024/02:N05 MOTION

Il est résolu que l'exécutif national suspende ses travaux jusqu'à 14 h 30.

Mbalaja/Ehoussou
ADOPTÉE

La séance est levée à 13h24 le 23 février 2024.

Rappel à l'ordre à 14h37 le 23 février 2024.

2024/02:N06 MOTION

Il est résolu que l'exécutif national se déplace à huis clos.

Mbalaja/Amyot
ADOPTÉE

La réunion se déroule à huis clos à 14h39 le 23 février 2024.

Le huis clos est levé à 16h47 le 23 février 2024.

2024/02:N07 MOTION

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

Il est résolu que le rapport interne remplace "National Graduate Caucus Organizer" par "National Organizer" ;

Il est également résolu que le rapport interne supprime l'embauche du directeur de la défense des intérêts.

Amyot/Jacobs

ADOPTÉE

ORDRES DU JOUR-AMYOT

2024/02:N08 MOTION

Il est résolu que la séance soit levée.

Ehoussou/Kearns

ADOPTÉE

La réunion est levée à 17h04 le 23 février 2024.

11. RAPPORT SUR LES COMMUNICATIONS

- i. Rapport sur les communications

2024/02:15 MOTION

Il est résolu que le rapport sur les communications soit adopté.

12. RAPPORT SUR LES CAMPAGNES ET LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

- i. Rapport sur les campagnes et les relations gouvernementales

2024/02:16 MOTION

Il est résolu que le rapport sur les campagnes et les relations gouvernementales soit adopté.

13. RAPPORT DE SOLIDARITÉ

- i. Rapport de solidarité

2024/02:17 MOTION

Il est résolu que le rapport de solidarité soit adopté.

14. RAPPORT SUR LES SERVICES

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

- a. Présentation des rapports des services.
 - i. Réseau national de santé des étudiants
 - ii. Carte d'identité internationale de l'étudiant (ISIC)
 - iii. Service d'édition de guides et d'agendas
 - iv. Réseau d'achat éthique
 - v. Services numériques

2024/02:18 MOTION

Il est résolu que le rapport des services soit adopté.

15. ADOPTION DES RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a. Rapports du président, du vice-président et du trésorier (Comité exécutif At-Large)
 - Présidente (Michelle Kambire)
 - Vice-présidente (Natalia Tola)
 - Trésorière (Gishleine Oukouomi)

2024/02:19 MOTION

Il est résolu que les rapports de l'exécutif At-Large soient adoptés.

- b. Rapports des représentants provinciaux
 - Colombie-Britannique (Armaan Dhillon)
 - Alberta (vacant)
 - Saskatchewan (Nadiya Ekhteraeetoussi)
 - Manitoba (Marie Paule Ehoussou)
 - Ontario (Adaeze Mbalaja)
 - Québec (vacant)
 - Nouveau-Brunswick (Trilok Singh Bawa)
 - Île-du-Prince-Édouard (vacant)
 - Nouvelle-Écosse (Aideen Reynolds)
 - Terre-Neuve-et-Labrador (Mary Feltham)

2024/02:20 MOTION

Il est résolu que les rapports des représentants provinciaux soient adoptés.

- c. Rapports des représentants des caucus
 - Le cercle des étudiants des Premières nations, des Métis et des Inuits (Bethany Jacobs)
 - Collèges et instituts (Sri Krishna Rajan)
 - Caucus national des diplômés (Navyashree Krishnareddy)
 - Caucus noir (Abrar Abdelm Mahmoud)

2024/02:21 MOTION

Il est résolu que les rapports des représentants des caucus soient adoptés.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-services

Jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024 - Vidéoconférence

d. Rapports des représentants des circonscriptions

- Représentante des étudiants francophones (Cyrielle Ngeleka)
- Représentante des étudiants racialisés (Yumna Abdelhameed)
- Représentante des justice pour les étudiantes et étudiants handicapés (Antonia Francis)
- Représentante des femmes (Fatima Yakubi)
- Représentant 2Spirit & Trans (Brandon Rhéal Amyot)
- Représentant 2Spirit & Queer (Fallen Matthews)
- Représentant des étudiants internationaux (Damanpreet Singh)
- Représentant des étudiants adultes et à temps partiel (Jaime Kearns)

2024/02:22 MOTION

Il est résolu que les rapports des représentants des circonscriptions soient adoptés.

16. IN-CAMERA

17. AUTRES AFFAIRES

2024/02:N09

Considérant que la vice-présidente nationale a présenté sa démission,

Attendu que le vice-président national a été ratifié lors de la réunion de l'exécutif national pour le rôle de responsable des relations avec le personnel ;

Attendu qu'il a été identifié que le responsable des relations avec le personnel devrait être un représentant présent dans les négociations de la convention collective pour des raisons d'efficacité et de facilité ;

Attendu que c'est le seul membre de l'équipe de gestion qui reste et qui est présent dans la négociation de la convention collective ;

Il est résolu que la trésorière nationale, Gishleine Oukoumi, soit ratifiée en tant que responsable des relations avec le personnel pour le mandat 2023-2024.

18. AJOURNEMENT

2024/02:23 MOTION

Il est résolu que la réunion soit ajournée.